

L'édition électronique : rôles des médiateurs et nouveaux rapports au savoir

Electronic Publishing: The Mediators' Function and New Relationships To Knowledge

La edición electrónica: funciones de los intermediarios y nuevas relaciones con el saber

Pierre Le Loarer

Volume 48, numéro 3, juillet–septembre 2002

Le livre électronique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1030402ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1030402ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Le Loarer, P. (2002). L'édition électronique : rôles des médiateurs et nouveaux rapports au savoir. *Documentation et bibliothèques*, 48(3), 71–80.
<https://doi.org/10.7202/1030402ar>

Résumé de l'article

Les techniques de communication et d'information rendent l'écrit potentiellement accessible à tous, dans des conditions de rapidité et de baisse des coûts jamais atteintes auparavant. Dans ce contexte, les livres et revues électroniques, quelles que soient leurs formes, instaurent une mutation importante aussi bien dans l'univers éditorial que dans les pratiques de lecture dans la sphère professionnelle comme dans la sphère privée. Ces nouvelles occasions introduisent un rapport différent à l'écrit et induisent de nouveaux modes de consommation culturelle pour chacun en tant que lecteur et consommateur. La médiatisation technique des textes laisse entrevoir de nouveaux clivages et apparaît de nouvelles contraintes.

De manière moins visible, l'univers éditorial vit, à travers cette numérisation des textes et des images dans toute la chaîne du livre, des mutations profondes qui peuvent bouleverser la donne économique. La « dématérialisation » des oeuvres amène à repenser et à redistribuer les fonctions de production et de commercialisation. Les auteurs sont également concernés par ces mutations qui transforment les conditions de diffusion de leurs oeuvres, peuvent modifier leur mode de rémunération aussi bien que leur communication avec leurs lecteurs, voire les inciter à de nouvelles formes de création numérique. Enfin, bibliothèques et centres de documentation voient s'ouvrir à eux des possibilités jusqu'ici insoupçonnées d'accès au savoir pour leurs publics, soit à partir d'offres nouvelles, soit en rendant disponibles à tous des richesses que chacun conservait de manière traditionnelle.

Ce nouveau paysage numérique qui naît sous nos yeux suscite à la fois les plus grands espoirs et les plus grandes craintes. Ce sont la lucidité, la réflexion et la ténacité des professionnels d'aujourd'hui et de demain qui permettront de tirer le meilleur parti de ces occasions en préservant les valeurs d'échange, de dialogue et de partage du savoir.

L'édition électronique : rôles des médiateurs et nouveaux rapports au savoir*

Pierre Le Loarer

Directeur du centre de documentation et chargé de mission TICE

Institut d'études politiques de Grenoble

<Pierre.Le-Loarer@iep.upmf-grenoble.fr>

Les techniques de communication et d'information rendent l'écrit potentiellement accessible à tous, dans des conditions de rapidité et de baisse des coûts jamais atteintes auparavant. Dans ce contexte, les livres et revues électroniques, quelles que soient leurs formes, instaurent une mutation importante aussi bien dans l'univers éditorial que dans les pratiques de lecture dans la sphère professionnelle comme dans la sphère privée. Ces nouvelles occasions introduisent un rapport différent à l'écrit et induisent de nouveaux modes de consommation culturelle pour chacun en tant que lecteur et consommateur. La médiatisation technique des textes laisse entrevoir de nouveaux clivages et apparaître de nouvelles contraintes.

De manière moins visible, l'univers éditorial vit, à travers cette numérisation des textes et des images dans toute la chaîne du livre, des mutations profondes qui peuvent bouleverser la donne économique. La « dématérialisation » des œuvres amène à repenser et à redistribuer les fonctions de production et de commercialisation. Les auteurs sont également concernés par ces mutations qui transforment les conditions de diffusion de leurs œuvres, peuvent modifier leur mode de rémunération aussi bien que leur communication avec leurs lecteurs, voire les inciter à de nouvelles formes de création numérique. Enfin, bibliothèques et centres de documentation voient s'ouvrir à eux des possibilités jusqu'ici insoupçonnées d'accès au savoir pour leurs publics, soit à partir d'offres nouvelles, soit en rendant disponibles à tous des richesses que chacun conservait de manière traditionnelle.

Ce nouveau paysage numérique qui naît sous nos yeux suscite à la fois les plus grands espoirs et les plus grandes craintes. Ce sont la lucidité, la réflexion et la ténacité des professionnels d'aujourd'hui et de demain qui permettront de tirer le meilleur parti de ces occasions en préservant les valeurs d'échange, de dialogue et de partage du savoir.

Electronic Publishing: The Mediators' Function and New Relationships To Knowledge

New communication and information technologies render the written word potentially accessible to everyone, rapidly and at a reasonable cost. Regardless of their format, electronic books and magazines have changed the editorial and readership practices in both professional and personal domains. These changes have modified the relationship to the written word and have created new modes of cultural communication for both the reader and the consumer. The electronic versions of the printed word may create new rifts and new constraints.

Less visible, however, are the changes brought to editing and the digitalisation of texts and images throughout the production process; these changes can radically alter the economic stakes. The "dematerialisation" of documents allows one to rethink and redistribute the production and commercialisation processes. Authors are equally concerned by these changes because they affect the ways in which their works are published, how they receive compensation and how they communicate with their readers, which may lead to new forms of numeric creation. Lastly, libraries and documentation centres see new hitherto unknown opportunities of access for their readers, be it in the form of new formats or the discovery of the more traditional formats.

This new numeric landscape gives rise to hopes and fears. The lucidity, analysis and steadfastness of professionals will highlight the advantages and preserve the values associated with exchanges, dialogues and the sharing of knowledge.

La edición electrónica : funciones de los intermediarios y nuevas relaciones con el saber

Las técnicas de comunicación e información hacen que el texto escrito sea potencialmente accesible a todos, a una rapidez y economía de costos nunca vistos hasta el momento. En este contexto, los libros y revistas electrónicas, sea cual sea su forma, introducen un cambio importante en el universo editorial y en las prácticas de lectura del ámbito profesional o privado. Estas nuevas oportunidades establecen una relación diferente con lo escrito y promueven nuevos modos de consumo cultural como lector y consumidor. La mediatización técnica de los textos deja entrever nuevas discrepancias y nuevas restricciones.

De manera menos visible, el universo editorial vive, a través de esta digitalización de textos e imágenes todo a lo largo de la producción del libro, cambios profundos que pueden trastornar la situación económica. La « desmaterialización » de las obras lleva a repensar y a redistribuir las funciones de producción y comercialización. Los autores también están preocupados por estos cambios que transforman las condiciones de difusión de sus obras, que pueden modificar su modo de remuneración y su comunicación con los lectores y que incluso pueden incitarlos a nuevas formas de creación digital. Finalmente, se abren a las bibliotecas y centros de documentación posibilidades insospechadas hasta el momento de acceso al saber para su público, sea a partir de ofertas nuevas o haciendo disponibles para todos las riquezas que cada uno conservaba de manera tradicional.

Este nuevo paisaje digital que nace delante de nuestros ojos, suscita a la vez las más grandes esperanzas y los más grandes temores. La lucidez, la reflexión, y la tenacidad de los profesionales de hoy y de mañana, permitirán sacar el mejor beneficio de estas ocasiones, conservando los valores de intercambio, diálogo y distribución del saber.

* Toutes les sources électroniques ont été consultées en février 2003.

L'édition électronique : culture, économie, technique

Dans l'édition électronique, il y a «édition» et il y a «électronique». Le premier terme renvoie d'abord à une activité professionnelle au service de la diffusion et de l'échange d'idées (dimension scientifique) doublée d'une dimension commerciale plus ou moins affirmée : dans la sphère marchande, le but est, comme pour toute entreprise privée, la recherche du profit et donc la rentabilité, et dans la sphère publique, minimalement l'équilibre financier¹. Cette activité se développe à travers des processus de sélection et de validation intellectuelles : l'éditeur fait des choix. Ceux-ci impliquent, particulièrement dans l'univers de l'édition imprimée, une «prise de risque» sur le plan financier. On est ici dans une économie de coûts variables mettant en œuvre un nombre important de paramètres : tirage, qualité d'impression, de brochage, mode et sphères de diffusion, promotion, etc. Le second terme renvoie à un univers technique un peu flou : informatique, réseaux, numérisation de documents.

En réalité, le développement des techniques de communication et d'information a complètement transformé les conditions de production et de diffusion des textes et, progressivement, des livres. Aujourd'hui, l'imprimé passe d'abord par le numérique avant de revenir à la forme que nous lui connaissons : le livre, la revue, le journal, assemblage de pages imprimées que l'on peut feuilleter. Cette caractéristique nous renvoie au *codex* qui marque, depuis des siècles, notre culture écrite (avant même l'imprimé). La matérialité du livre subsiste, mais ce qui aujourd'hui permet de lui donner forme est d'abord un fichier informatique, si l'on met ici de côté le processus de création de l'auteur(e).

De la définition du livre électronique

L'édition électronique, également appelée numérique, ne cesse de se développer, même si les difficultés² des acteurs de la filière du «livre³» (dispositif électronique de lecture) peuvent laisser croire à tort que l'édition numérique n'a

pas d'avenir. L'expression livre électronique s'avère trompeuse selon les professionnels ou les publics auxquels on s'adresse (acceptions différentes selon les pays et les langues). Elle fait écho soit au contenu (le texte, transmis sous forme de fichier informatique, d'un ouvrage de fiction ou d'un manuel universitaire, par exemple), soit au dispositif technique de lecture (parfois dénommé «appareil de lecture», *e-book*, ou *reader device*, ou *reader appliance*, ce qui correspond à la définition du livrel), soit à l'ensemble (contenu numérique et dispositif technique de lecture). Si l'on parle des modes de fabrication de l'imprimé, de livres ou de revues, il y a maintenant quelques dizaines d'années que ces documents sont, pour l'essentiel, issus de systèmes informatisés avant de se matérialiser sous forme d'ouvrages brochés ou reliés, de magazines imprimés, etc. Les possibilités aujourd'hui offertes par l'impression à la demande illustre bien cette mutation technique par rapport à l'impression traditionnelle.

Mais l'édition électronique change la donne en matière économique : si les investissements sont relativement élevés pour qui souhaite entrer dans ce nouveau métier, il s'agit d'une économie de coûts quasi fixes. Une fois que l'éditeur numérique dispose de l'infrastructure matérielle et logicielle nécessaire, produire et stocker une centaine ou des milliers de titres ne changera guère l'investissement initial, si on laisse ici de côté la partie spécifiquement intellectuelle de la mise au point d'un ouvrage. Pour la diffusion électronique, le dimensionnement des serveurs sera lié au volume de transactions prévisible, mais ne changera pas l'économie globale du dispositif. Un éditeur disposant d'une telle infrastructure peut donc repenser sa politique éditoriale et, notamment les limites qu'il se fixe en matière de sélection des titres : dans l'univers imprimé, le risque est considérablement alourdi par les frais de fabrication (impression, brochage ou reliure), par la lourdeur et le coût du système de distribution et de diffusion, sans compter la gestion des stocks physiques d'ouvrages imprimés et le retour des invendus. Avec l'électronique, par un site *Web ad hoc*, un éditeur peut directement, ou par l'intermédiaire d'un diffuseur numérique, vendre en ligne tout ou partie de son fonds éditorial une fois celui-ci numérisé (coût de constitution très variable selon les documents

sources utilisés, le contexte technique et les méthodes suivies).

Le passage de l'atome à l'électron que permet l'édition numérique facilite considérablement la diffusion : en matière de coût, le mille d'octets n'a pas grand-chose à voir avec le mille de signes imprimés, et le transport de livres par camion représente une charge, au sens propre et figuré, bien différente de celle du transport des données propres à un livre (métadonnées, texte, attributs de présentation) par le réseau. L'éditeur peut également repenser le type de publications qu'il va éditer : faut-il rester dans la logique et le mimétisme de l'édition imprimée ou bien inventer d'autres formes d'édition, par exemple en reprenant l'idée développée par Robert Darnton⁴ et sa proposition de «modèle en couches» pour faire renaître l'édition en sciences humaines ? On note ici que ce passage de l'édition imprimée à l'édition électronique peut avoir des répercussions importantes sur la politique éditoriale, les règles de constitution du fonds et d'édition de chaque titre, les manières de mettre en valeur ceux-ci, les formules de vente à renouveler, la promotion à repenser (la visibilité du document numérique n'obéit pas aux mêmes contraintes que celles de l'imprimé). Restent le travail intellectuel, l'image de marque de l'éditeur, sa qualité, en quoi sa maison fait ou non autorité.

Quelles offres aujourd'hui ?

Quelle réalité concrète représente le livre électronique pour le lecteur d'aujourd'hui ? En ce qui concerne l'équipement, notre lecteur (ou lectrice) devra disposer

1. Comme l'indique finement Jean-Claude Guéron : «la catégorie de référence [c'est-à-dire le type d'éditeurs : entreprises privées, presses universitaires, sociétés savantes. Note de Pierre Le Loarer], ne suffit pas toujours à départager les rôles et les intentions ». 2000. Numériser les revues savantes : d'un commerce à un autre. *La Recherche* n° 335 (octobre) : 78. <<http://www.larecherche.fr>>.
2. Nouveau report maintenant annoncé en 2003 du lancement en Europe des appareils de lecture RCA REB 1100 et 1200 de Gemstar, et la société Cytale est à la recherche d'un repreneur.
3. Terme repris de l'Office québécois de la langue française et défini comme un «petit portable en forme de livre, muni d'un écran de visualisation, qui permet de stocker et de lire les publications en ligne disponibles par téléchargement dans Internet». <www.granddictionnaire.com/> du Grand dictionnaire terminologique.
4. Darnton, Robert. 1999. Le nouvel âge du livre. *Le Débat* n° 105 (mai-août) : 176-184.

d'un micro-ordinateur ou d'un assistant numérique personnel (*Personal Digital Assistant*, PDA) ou encore d'un dispositif spécifique de lecture (le livrel). Zeineb Gharbi⁵ propose l'acronyme ALD pour appareils de lecture dédiés et celui de LNOP pour livres numériques pour ordinateurs personnels de manière à bien distinguer et caractériser ces deux types d'offres.

Ces matériels doivent disposer d'un logiciel dédié ou d'un navigateur Web pour pouvoir afficher, sur l'écran d'ordinateur, de PDA ou de livrel, ces documents ou livres numériques. Ces logiciels se sont multipliés depuis 1998 et, à côté des Mobipocket (pour PDA PC Pocket) et autres Palm Reader (pour PDA Palm OS), ce sont maintenant Adobe eBook Reader (format PDF protégé) ou Microsoft Reader (format LIT) qui dominent l'offre et présentent l'avantage d'être déclinés à la fois pour PDA et pour micro-ordinateurs. Les livrels (le Cybook de Cytale⁶, les REB 1100 et 1200 de Gemstar fabriqués par Thomson sous la marque RCA, le goReader de GoReader, le Hiebook coréen, et un nouveau venu de Samsung SDI) disposent de logiciels spécifiques.

Sous cette avalanche d'offres techniques, il faut surtout noter que le partage se fait, d'une part, entre les documents protégés et les documents non protégés et, d'autre part, entre l'utilisation d'un navigateur Web ou bien d'un logiciel spécifique de lecture. Dans un cas, on est placé devant l'opposition entre la publication libre et gratuite de textes sur le réseau et la publication éditée payante et contrôlée pour permettre la rémunération du travail éditorial et de l'auteur (ce n'est pas souvent le cas dans les revues scientifiques). Dans l'autre, on est placé devant du texte qui défile à l'écran (logique du navigateur Web) ou devant un affichage reproduisant l'équivalent à l'écran des pages d'un livre (logiciel spécifique de lecture). D'un côté, un changement de perspective et l'ouverture à tous de multitudes d'écrits, de l'autre, une tentative de recréer l'ordre des livres à l'écran.

Pour conclure ce rapide survol de l'univers naissant de l'édition électronique, rappelons qu'il convient de mettre en perspective quatre facettes de l'entreprise éditoriale :

- la politique éditoriale (quelle sélection de textes, quelles collections, quelle

qualité visée ? qui assure cette valeur éditoriale et comment ?);

- la logique économique (quel modèle économique assure la viabilité financière du projet éditorial et comment trouve-t-il son application concrète dans l'échange, qu'il soit libre ou marchand ?);
- la gestion des droits (quel type de rétrocession d'une part des revenus des éditeurs aux auteurs est faite ?);
- la logistique (quel système informatique mettre en place pour répondre aux nécessités de la fabrication, de la distribution et de la diffusion numérique ?).

Ces questions se posent aussi bien dans l'univers de l'édition publique que privée. Et les réponses sont multiples.

Rôle des médiateurs

Qui sont les médiateurs dans l'univers de l'édition électronique et que font-ils ? Si l'on considère que sont médiateurs, ceux qui permettent la mise à disposition des documents numériques à leurs lecteurs potentiels, on pensera d'abord aux libraires et aux bibliothécaires et ensuite à de nouveaux acteurs, les agrégateurs de contenus. Si l'on considère que sont médiateurs ceux qui permettent la transmission⁷ des documents (« transmetteurs » au sens de « passeurs ») vers les lecteurs, ce sont les éditeurs (dans leur fonction « d'accoucheur » de l'auteur) et les enseignants (dans leur fonction de « passeurs de sens » et de prescripteurs de lectures) : les uns comme les autres font ici autorité au sens le plus noble. Mais les frontières ne sont évidemment pas aussi nettes et tranchées : tel éditeur peut fort bien se comporter comme un simple agent commercial, sorte de courroie de transmission entre un texte et la logistique technique nécessaire pour en faire une publication et, *a contrario*, tel libraire peut faire découvrir des œuvres qu'il a appréciées à sa clientèle et être porteur de sens.

La diversité non seulement des médiateurs pris dans leur ensemble, mais également regroupés par catégories (éditeurs, libraires, bibliothécaires) n'autorise guère les généralités. Les maisons d'édition sont trop variées, les librairies sont trop disparates, les bibliothèques trop différentes selon leur nature et leur public pour

pouvoir énoncer des règles définitives quant à leur fonction de médiation.

Selon les cas, la médiation de l'éditeur s'apparente davantage à une démarche de communication commerciale qu'à celle d'une transmission. La relation de l'éditeur à l'auteur, moins visible par les lecteurs sauf lorsqu'elle fait l'objet de témoignages et de publications spécifiques⁸, est empreinte de cette apparente contradiction entre les exigences d'un univers soumis aux lois du marché et celles de l'échange intellectuel. Que chaque auteur, que chaque universitaire ayant publié se remémore ce qu'a été l'échange et parfois le long chemin avec son éditeur : de la simple transmission d'un fichier de traitement de texte pour publication d'un article dans une revue scientifique jusqu'à l'échange cordial, mais rigoureux pour se remettre à l'ouvrage ! Selon qu'il s'agit d'un article scientifique, de la mise au point d'un manuel de premier cycle ou du remaniement d'une thèse en vue de sa publication commerciale, la nature et la richesse du travail éditorial seront très différentes à la fois intrinsèquement et en fonction de la démarche de l'éditeur.

Les éditeurs et le numérique

L'engagement des éditeurs vers le numérique est, en France, si l'on compare à la situation américaine, marqué par la prudence, voire une certaine frilosité favorisée ou renforcée suite aux revers de la nouvelle économie et à l'éclatement de la bulle Internet. Cependant, de plus en plus d'éditeurs commencent à percevoir l'enjeu d'une conservation des fichiers numériques et, pour une partie d'entre eux,

5. Gharbi, Zeineb. 2002. Les livres électroniques dans les universités : auront-ils une place privilégiée ? Sous quelle forme ? In *Publications et lectures numériques : problématiques et enjeux*, colloque organisé par l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Université de Montréal), mardi 14 mai 2002, 70^e Congrès de l'ACFAS à l'Université Laval. URL : <www.ebsi.umontreal.ca/rech/acfas2002/acfas.html>.

6. Depuis avril 2002, cette société cherche un repreneur. Voir N'Kaoua, Laurance. 2002. Fin de l'histoire pour Cytal. *Les Echos* 22 avril.

7. Communiquer/Transmettre. 2001. *Cahiers de médiologie* n° 11. Gallimard.

8. Exemple : le témoignage de Jean Echenoz sur Jérôme Lindon, des Éditions de Minuit, après la disparition de ce dernier ou, dans un tout autre domaine, les échanges épistolaires entre Dashiell Hammett et Blanche Knopf. In *Selected letters of Dashiell Hammett: 1921-1960*. 2001. Ed. by Richard Leyman. Counterpoint.

l'importance de repenser le mode de production et de structuration des textes de manière à pouvoir les exploiter plus facilement sous d'autres formes. Les auteurs aussi prennent conscience de cette évolution et rechignent à céder facilement leurs « droits numériques ». À côté d'une présence grandissante et donc d'une visibilité croissante dans le Web (la Toile) de sites de type « vitrine », « catalogue » et surtout face à la présence de sites de type « vente », *« les professionnels s'interrogent sur la pérennité du système traditionnel éditeur-distributeur-libraire et sur une redistribution possible des rôles »*⁹.

Le développement du livre numérique est attentivement suivi par les deux grands groupes éditoriaux qui occupent une place dominante dans l'édition française voire au-delà, Vivendi Universal Publishing et Lagardère-Hachette. Un éditeur indépendant comme Gallimard examine la situation et travaille sur cette question depuis quelque temps (se reporter à l'aventure avortée avec l'éditeur et le diffuseur numérique Bibliopolis); il est à préparer un projet d'offre de contenus numériques.

Les libraires et le Web

Le développement des librairies électroniques dans Internet interpelle à la fois les éditeurs et les libraires traditionnels. La situation française a ceci de spécifique que la loi sur le prix unique du livre a jusqu'ici, tant bien que mal, plus ou moins protégé les petites librairies de proximité. Certains libraires ont compris la nécessité d'être visibles dans le Web, au moins par un site vitrine où sont présentées les nouveautés, les préférences du libraire, les animations, les séances de signatures. Un site comme Zazieweb <www.zazieweb.com>, que l'on pourrait apparenter à une sorte de cabinet de lecture électronique, vient se placer en nouvel intermédiaire, tel un magazine littéraire en ligne, où chaque lecteur peut apporter sa contribution pour constituer une communauté « d'e-lecteurs », va également relayer des informations des éditeurs et des libraires à destination des lecteurs et créer sa propre ligne éditoriale.

Plutôt que de présenter le catalogue de leur fonds (investissement lourd), certains libraires voient tout l'intérêt de partager une base de données commune permettant la commande en ligne dans un réseau de librairies fédéré par un opéra-

teur technique extérieur (par exemple, France Telecom pour le service alapage.com) et mettant en valeur la marque du libraire de proximité. Les grandes librairies telles que Decitre dans la région Rhône-Alpes ou la Procure fédèrent leur propre réseau de librairies. Les grandes surfaces de produits culturels telles que la FNAC font le pari du commerce électronique et se refusent à laisser le champ libre au nouveau venu du commerce tout électronique, <www.amazon.fr>.

Chacun reste discret sur le chiffre d'affaires généré par ces nouvelles approches¹⁰. Bien que le paiement par chèque soit autorisé dans ces sites, le paiement en ligne rend les consommateurs prudents, voire méfiants. Est-ce une particularité française ? Les dispositifs en cours de mise au point (avec le GIE, Groupement d'intérêt économique, des cartes bancaires) devraient lever l'hypothèque du paiement en ligne. Mais il s'agit ici, à l'exception d'Amazon, de ventes de livres imprimés dans le Web. En France, très peu de libraires, même dans les librairies d'universités, envisagent ou imaginent l'éclosion du livre numérique dans leur sphère d'activité.

L'émergence de nouveaux acteurs

De nouveaux acteurs, dont le savoir-faire technique est réel, apparaissent. Cytale, au-delà de la difficulté à se placer comme un fabricant majeur de dispositifs techniques de lecture (avec son Cybook), a développé un important savoir-faire d'imprimeur et de diffuseur numériques. GiantChair <www.giantchair.com> se présente dans son site comme « une société de distribution de eBooks au service d'éditeurs souhaitant constituer et gérer un catalogue de livres numériques multi-formats » et propose un système de vente directe GiantChair ou par le biais de partenaires libraires en ligne. Numilog <www.numilog.com> se positionne à la fois comme libraire en ligne de livres exclusivement numériques, comme prestataire de services pour réaliser des sites de commerce de livres électroniques et comme imprimeur numérique (numérisation de fonds imprimés pour le compte d'éditeurs), mais n'est pas éditeur. À l'inverse, les éditions 00h00 (rachetée par Gemstar en septembre 2000) sont, à

travers deux entreprises juridiquement différentes il est vrai, à la fois éditeur numérique (et en impression à la demande), distributeur de titres numériques de maisons d'édition imprimée en différents formats (initialement pour micro-ordinateurs, puis pour Rocket eBook et distributeur annoncé des produits Gemstar RCA REB 1100 et 1200 pour le marché européen [annonce pour 2003] et des titres pour ces dispositifs techniques).

Ces quelques constats mettent en évidence l'émergence d'acteurs nouveaux dont le positionnement est délicat dans un univers incertain et mouvant. Ceux-ci sont prêts à repenser leur stratégie, à tester de nouveaux modèles, à s'adapter à la demande de partenaires éventuels. Pour le moment, il s'agit de consolider son savoir-faire technique, de valider ses coûts de fonctionnement et son modèle économique, de tester le marché et d'occuper le terrain pour des jours à venir que chacun pense meilleurs.

Ces nouveaux acteurs numériques pressentent l'éclosion à venir du marché de l'édition numérique scolaire et universitaire, même si les expériences en cours de manuels scolaires (par exemple avec Editronics Education <www.editronics-edu.fr> et un centre régional de documentation pédagogique) ou de cartable électronique¹¹ (avec des écoles, collèges et lycées) sont encore trop jeunes et en phase de test pour en tirer des conclusions définitives, les généraliser ou bien les arrêter. Les éditeurs universitaires s'interrogent également. Un projet important de portail d'offre éditoriale universitaire a été stoppé vers la fin 2001. Cependant, l'importance des investissements réalisés par certains éditeurs (McGraw Hill et son site Primis <www.mhhe.com/primis>, par exemple) et l'émergence, outre-Atlantique, de nouveaux acteurs appelés agrégateurs de contenus autorisent, selon

9. Polity, Yolla et Dominique Cartellier. 2001. Les éditeurs français ou francophones et le Web. *Bulletin des Bibliothèques de France* 46 (1) : 24-31. <<http://bbf.enssib.fr>>.

10. *Commerce électronique et produits culturels*. 2000. Sous la direction du Département des études et de la prospective, Ministère de la Culture et de la Communication. La Documentation française.

11. Les cartables électroniques sont des dispositifs techniques expérimentaux qui ont été testés dans certaines écoles en France depuis 1999 ou 2000. Même s'ils ressemblent dans certains cas à des Tablet PC, ce n'est pas de cela qu'il est question dans ce texte, mais bien de ces expérimentations de différentes natures.

certaines éditeurs, les plus grands espoirs... ou les plus fortes déconvenues.

Les « agrégateurs de contenus »

Les agrégateurs de contenus, pour reprendre le qualificatif que leur attribue Marc Minon¹², sont ni des éditeurs, ni des libraires, ni des portails. Ce sont des sites documentaires¹³ qui agrègent des contenus numériques, disposent d'un savoir-faire technique suffisant pour réaliser les conversions de fichiers nécessaires, produire ou extraire les métadonnées (catalogage), sécuriser les contenus proposés de manière à éviter toute copie incontrôlée et héberger dans un site serveur adéquat cet ensemble de contenus numériques. Ces sites offrent des fonctions d'accès grâce à un moteur de recherche, des services à valeur ajoutée de différentes natures (outils d'annotation, surligneur, accès à des dictionnaires et à des bibliographies) à destination des étudiants, des enseignants (fonction de création de dossiers documentaires, par exemple) et des bibliothèques en tant qu'intermédiaires. Nous rangeons sous cette appellation les sites suivants : ebrary <www.ebrary.com>, Questia <www.questia.com>, netLibrary <www.netlibrary.com> et XanEdu <www.xanedu.com>.

À l'heure actuelle, l'existence de ces agrégateurs de contenus nous paraît être un point d'entrée intéressant pour examiner le rôle des bibliothèques dans l'univers de l'édition numérique. En effet, que proposent-ils ? Ces services sélectionnent différents contenus (livres et parties de livres, articles de revues, ouvrages de référence, etc.), les agrègent et en organisent l'accès. Est-on vraiment très éloigné des fonctions d'une bibliothèque traditionnelle (sélection, acquisition, traitement et mise à disposition du public) ?

netLibrary, fondée en 1998, est maintenant une division d'OCLC (Online Computer Library Center). Elle propose environ 40 000 titres en provenance de plus de 300 éditeurs professionnels, académiques et scolaires (Cambridge University Press, Harvard University Press, Oxford University Press, Pearson, etc.) et compte plus de 5500 bibliothèques parmi ses clients. Le service proposé est en apparence assez similaire à l'acquisition d'ouvrages imprimés à la différence près qu'il

s'agit de documents numériques acquis par la bibliothèque. Chaque exemplaire numérique peut n'être prêté qu'à un lecteur à la fois (comme dans le cas du livre imprimé). Le lecteur peut feuilleter l'ouvrage en ligne sans l'emprunter jusqu'à ce qu'un autre lecteur se connecte. Une fois emprunté, lorsque la date de retour est atteinte, l'exemplaire est automatiquement « retourné » à la bibliothèque et disponible pour un autre lecteur.

Sur le plan du modèle économique, la principale différence, de taille, avec le modèle du livre imprimé réside dans le fait qu'outre le prix payé pour chaque ouvrage, la bibliothèque doit acquitter chaque année un droit d'accès pour chaque titre acheté, netLibrary donne accès au site Web Library Resource Center, aux statistiques d'utilisation du fonds numérique qui permettent aux bibliothécaires d'adapter leur politique d'acquisition, voire de modifier les règles de prêt en fonction des usages des livres numériques acquis. Le lecteur peut effectuer, de manière limitée et contrôlée, des impressions page par page. La possibilité de télécharger le livre sur son disque dur pour pouvoir le lire sans se connecter à Internet est prévue. Les fonctions de recherche dans le texte, d'accès à un dictionnaire intégré, d'annotation, de copier/coller limité. Les éditeurs sont rétribués en fonction des acquisitions (recettes nettes). On est ici dans un modèle B2B (business to business), netLibrary contractant avec les bibliothèques.

ebrary, fondée en 1999, propose environ 6000 titres (un volume qui devrait passer à 10 000 titres prochainement) qui correspondent à des livres, des périodiques et des cartes en provenance d'une centaine d'éditeurs spécialisés (Columbia University Press, McGraw Hill, MIT Press, Pearson, Springer Verlag, Random House, Taylor & Francis, John Wiley, etc.). Ce service est clairement orienté vers les bibliothèques. Le modèle retenu est mixte : soit que la bibliothèque paie un abonnement annuel (en fonction des caractéristiques de la collectivité desservie) et les lecteurs accèdent gratuitement au texte affiché à l'écran par le portail ebrarian for Libraries ou le catalogue de la bibliothèque, mais doivent payer toute impression ou copie de documents (système de photocopie virtuelle très précis puisque l'éditeur peut déterminer le prix et le nombre de copies autorisées); soit que la bibliothèque choisisse de ne pas répercuter sur

le lecteur le coût des impressions et copies des documents (dans le cadre de ce qu'a autorisé chaque éditeur) et paie un abonnement annuel complémentaire proportionnel au nombre d'utilisateurs du service.

Les services proposés (recherche, sommaire, navigation dans le texte, copier/coller, etc.) sont du même type que dans netLibrary. Christopher Warnock¹⁴, cofondateur et PDG de ebrary, définit ebrary comme « une plate-forme électronique pour la distribution sécurisée, la fourniture et la recherche en ligne d'informations de grande valeur et faisant autorité » [traduction par l'auteur]. « Les bibliothèques remplissent une fonction essentielle de filtre pour toutes les informations qui ne sont pas sur Internet et les éditeurs fournissent les moyens nécessaires pour créer cette information de grande valeur », ajoute-t-il. Néanmoins, à une question sur les critères de sélection de titres et la responsabilité de cette sélection, la réponse bien qu'un peu floue laisse penser que ce sont bien les éditeurs qui effectuent ce choix et la question des droits joue un rôle dans le choix des titres mis à disposition.

Questia, fondée en 1998, propose environ 70 000 livres et articles, principalement en sciences humaines et sociales, lettres, arts. On trouve, parmi les 240 éditeurs participants : Pearson, Harvard University Press, Oxford University Press, Cambridge University Press. La caractéristique principale de ce service est d'être destiné aux étudiants qui préparent leurs examens ou rédigent un mémoire. Le service est accessible par abonnement (pratiquement 20 \$US par mois). L'impression, incluse dans le prix de l'abonnement, ne peut se faire que page par page et il n'est pas possible de télécharger un document sur le disque dur de son micro-ordina-

12. Marc Minon est directeur de recherches au Laboratoire d'études sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (LENTIC) à l'Université de Liège (Belgique). Il a publié différents travaux et réalisé plusieurs études sur l'édition pour le compte du ministère de la Culture en France et pour le Syndicat national de l'édition (SNE, France).

13. L'auteur remercie Marc Minon (LENTIC, Université de Liège) et Laurent Jonchère (SCD, Service commun de documentation) de l'Université de Rennes I pour la fourniture des informations relatives aux sites agrégateurs de contenus.

14. Entretien téléphonique mené par Susan Gibbons le 23 avril 2002. Interview with Christopher Warnock, CEO, CTO and co-founder of ebrary. *Librarian's eBook Newsletter* 2, n° 4 (April). URL : <www.lib.rochester.edu/main/ebooks/newsletter2-4/toc.htm>.

teur. On retrouve les services à valeur ajoutée propre à ce type de fournisseurs : outils d'annotation, surligneur, accès à des dictionnaires, signets, intégration d'une citation dans son traitement de texte, etc. L'abonné accède au site de Questia en inscrivant son nom d'utilisateur et un mot de passe à partir de n'importe quel PC. Trois espaces de travail sont à sa disposition (recherche, lecture et espace de travail proprement dit permettant des allers et retours rapides entre son traitement de texte et les documents étudiés).

XanEdu, dont les contenus sont liés à ProQuest, Chaldwick Healey et UMI, offre principalement des articles de journaux et périodiques (plus de cinq milliards) et s'enrichit de cours et de livres. De même que Questia, il s'agit d'un service sur abonnement (pratiquement 50 \$US par an, ce qui est fort peu onéreux) destiné aux étudiants. Le service est gratuit pour les enseignants et ceux-ci peuvent, s'ils le souhaitent, composer des dossiers pédagogiques que les étudiants pourront aller consulter (à condition d'être abonnés). On retrouve les fonctions de recherche, de copier/coller et la possibilité d'imprimer. Le service XanEdu est parfois lié à des sites d'enseignement à distance et sert de prolongement au cours auquel l'étudiant est inscrit.

De la propriété à l'accès

Ces quelques sites représentent des tentatives, voire une tendance générale pour faire émerger une offre numérique éditoriale selon des modèles économiques encore fragiles. Leur succès limité, au regard des investissements considérables qui ont permis leur réalisation, laisse penser que leur positionnement à venir se recentrera vers l'institutionnel (les bibliothèques, les universités). Ils illustrent la tendance décrite par Jeremy Rifkin¹⁵ selon laquelle l'âge de l'accès se substitue à celui de la propriété (l'acquisition traditionnelle).

Jean-Claude Guéron a noté combien l'évolution du dispositif de l'édition savante¹⁶ a fortement contribué à rendre les universités et centres de recherche dépendants de quelques grands éditeurs commerciaux. Dans le cas des agrégateurs de contenus précédemment cités, ce sont les productions des éditeurs universitaires et scolaires qui sont concernées, et non la seule édition savante. Ces publications,

pédagogiques, scientifiques, savantes, s'élaborent et s'écrivent pour la plupart dans les universités et centres de recherche. La question se pose aujourd'hui pour l'université (au sens générique) de reprendre le contrôle de la diffusion libre ou commerciale grâce aux possibilités offertes par l'édition numérique. Il faut noter que parallèlement au développement de ces nouvelles offres commerciales, des universités tentent de mettre en place des services qui s'en rapprochent du point de vue de la finalité (offrir des manuels, des polycopiés de cours, des dossiers de travaux dirigés, des dossiers documentaires, voire des séquences multimédias animées) en suivant un modèle non marchand dit libre. C'est le cas, par exemple, de l'université d'État de Californie. Les ressources offertes sont directement produites par les enseignants et validées par leurs pairs selon un système assez précis de notation. Il serait très utile d'analyser la valeur et la pérennité de tels développements. Des approches mixtes mêlant à la fois les productions éditoriales du secteur privé et les ressources des universités (que celles-ci soient publiques ou privées) voient également le jour. Répétons-le : une meilleure connaissance de ces initiatives sera très utile à la collectivité universitaire dans son ensemble.

Les bibliothécaires et la redéfinition de leurs métiers

Les bibliothécaires représentent une catégorie de médiateurs qui, selon la valeur ajoutée apportée à leur mission, se situent plutôt du côté de la simple mise à disposition de ressources ou bien davantage vers la transmission. La redéfinition de leurs métiers vers le numérique est en cours : il s'agit de plus en plus d'orienter le lecteur, d'indiquer des ressources, de passer d'une logique de gestion du « coffre à livres » à celle d'un guide qui organise les ressources numériques pour permettre au lecteur de s'y retrouver. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que les sociétés développant des annuaires de sites Web emploient des bibliothécaires. Le défi qui s'offre à ceux-ci est d'inventer des modes d'accès et d'organisation des ressources d'information de plus en plus performants en utilisant à la fois leur savoir-faire en matière de classification et

d'indexation, et les ressources logicielles (moteurs de recherche), comme l'a bien rappelé Michèle Hudon¹⁷. Les bibliothécaires avaient l'habitude de réaliser ces tâches d'indexation et de classification pour les ressources imprimées et, aujourd'hui, ils passent aux ressources électroniques en provenance de l'édition comme du Web. Encore faut-il, lorsque cet important travail est réalisé (par exemple, les signets de la Bibliothèque nationale de France – BnF – ou de la bibliothèque de la Fondation nationale des sciences politiques ou encore de la Bibliothèque publique d'information – BPI – du Centre Pompidou) que le public les utilise. Gérald Grunberg, actuel directeur de la BPI, signalait récemment que sur les 55 000 consultations mensuelles du Web faites par les lecteurs à la BPI, seulement 9 % des consultations étaient réalisées sur des sites sélectionnés par les bibliothécaires de la BPI. Quoi qu'il en soit, ce travail nécessaire s'effectuera, car faciliter l'accès aux ressources reste un défi.

Selon l'évolution des universités et des systèmes de ressources électroniques (agrégateurs de contenus, banques de données bibliographiques et textuelles, etc.), le métier de bibliothécaire pourra se développer dans le secteur public ou privé.

Dans l'univers des bibliothèques proprement dit, leur fonction se déporte progressivement pour ce qui concerne les ressources numériques du métier d'acquéreur vers celui de négociateur de contrats d'accès. Il reste certes à évaluer les services de ressources d'information auxquels on donne accès, mais l'offre de plus en plus groupée de collections entières de périodiques et, dans certains cas, d'ouvrages commence à changer la donne. Sélectionner des références, constituer un fonds, une mémoire ou bien donner accès à tout et le lecteur fera son choix, tels semblent se profiler les termes de l'alternative qui s'offre aux professionnels des bibliothèques académiques en matière de ressources numériques, une approche comme celle de netLibrary laissant la fonc-

15. Rifkin, Jeremy. 2000. *L'âge de l'accès : la révolution de la nouvelle économie*. La Découverte.

16. Guéron, Jean-Claude. 2000. Numériser les revues savantes : d'un commerce à un autre. *La Recherche*, n° 335 (octobre) : 78-85. <<http://www.larecherche.fr>>.

17. Hudon, Michèle. 2001. Structuration et organisation des collections dans les répertoires du Web. *Bulletin des Bibliothèques de France* 46(1) : 57-62. <<http://bbf.enssib.fr>>.

tion de sélection (et donc de constitution du fonds) aux bibliothécaires et celle d'library proposant, pour le moment, une solution toute prête, une « bibliothèque numérique » prête à être consommée en quelque sorte.

L'univers numérique a ceci de particulier que sa visibilité est complètement différente de celle de l'imprimé : d'un côté, les possibilités de recherche sont beaucoup plus riches et puissantes qu'avec l'imprimé (moteurs de recherche sophistiqués, analyses statistiques, traitement du langage naturel), de l'autre, les ressources ne sont visibles qu'à travers un écran qui reste la seule fenêtre sur cet univers énorme et invisible tant qu'il n'est pas affiché. D'où l'importance, à côté des modes d'accès enrichi à toute cette information, de la formation des lecteurs à la connaissance de toutes ces ressources nouvelles et à l'utilisation de ces fonctionnalités de recherche souvent mal ou insuffisamment exploitées.

Les bibliothèques jouent également un rôle non négligeable d'alphabétisation numérique et peuvent devenir de véritables centres d'apprentissage numérique. C'est vrai à la fois dans les bibliothèques scolaires et universitaires et dans les bibliothèques publiques pour lesquelles l'enjeu de la diffusion des contenus numériques se pose, comme l'analyse Jean Payeur¹⁸. On le voit, dans bien des pays, avec la multiplication dans celles-ci des postes d'accès à Internet, des ressources documentaires numériques (dont le coût pose problème) et au-delà avec l'expérimentation des livrels que ce soit aux États-Unis, au Canada, en France où une expérimentation importante est menée dans cinq bibliothèques publiques de la région Rhône-Alpes¹⁹ (Annecy, Bourg-en-Bresse, Grenoble, Lyon et Valence).

Une autre perspective s'offre aux bibliothèques et concerne l'édition numérique. Certes, depuis longtemps les bibliothèques éditent des catalogues d'exposition, divers instruments bibliographiques et l'avènement du numérique les fait évoluer vers d'autres types de productions éditoriales (voir, par exemple, le cédérom *Tous les savoirs du monde* proposé par la BnF). Mais aujourd'hui, certaines bibliothèques tentent de développer une offre numérique nouvelle en mettant en valeur leur fonds ancien (ce qui leur évite, entre autres, les problèmes de droits) : c'est le cas, en France, de la bibliothèque munici-

pale (BM) de Lisieux, de la BnF avec Gallica, de la BM de Lyon. Dans les universités, les bibliothèques commencent à numériser mémoires d'étudiants et thèses. Une réflexion importante et des expérimentations (les universités Lumière Lyon 2 et de Marne-la-Vallée en collaboration avec l'Université de Montréal²⁰) sont réalisées pour généraliser une approche cohérente sur le plan des choix techniques et des normes. L'université de Virginie propose un site de plus de 1600 livres numériques (textes classiques à télécharger lisibles par MS Reader ou sur assistants PalmOS).

Est-ce à dire que les bibliothécaires deviennent des éditeurs ? Les expériences actuelles françaises sont essentiellement des reprises de documents existants (fonds anciens, ouvrages classiques numérisés, mémoires et thèses). Il n'y a pas réellement de travail éditorial sur ces fonds numérisés au sens d'une interaction forte entre un directeur de collection et un auteur pour mettre au point un ouvrage. Il s'agit essentiellement de mise en forme numérique sur un plan technique. Les bibliothèques sont actuellement en France davantage placées en position d'être coéditrices, avec des éditeurs dont c'est le métier, qu'éditeur au sens plein du terme (créer des nouveaux titres) en reprenant dans leur fonds des titres devenus introuvables. La place qu'elles occupent dans l'institution qu'elles servent (université, collectivité territoriale, organisation régionale, nationale ou internationale) et l'importance de cette institution peuvent toutefois favoriser l'émergence de cette nouvelle fonction éditoriale. Dans ce cas, il s'agira le plus souvent pour ces professionnels d'un ensemble de nouvelles compétences à acquérir.

Nouveaux rapports au savoir

Il est fréquent de lire que le numérique, l'information sur les réseaux, le Web transforment le rapport au savoir. Cette question présente une difficulté bien particulière, à savoir (c'est le cas de le dire...) que chacun réfléchit à cette question avec ses propres définitions et représentations, le plus souvent implicites, des notions d'information, de savoir, de connaissance (que l'on met aussi au pluriel). Examinons ce qu'il en est sous l'angle de la lecture, de

l'écriture, de l'accès et de l'appropriation des connaissances dans cette technique.

De la lecture et du lecteur

Qu'en est-il pour le lecteur ? Avec les livrels comme avec les livres numériques lisibles sur micro-ordinateur, le média de lecture change : l'imprimé ou plus exactement l'écrit s'affiche à l'écran, signant ce passage, cette mutation d'un univers de l'écrit figé à celui, plus virtuel de l'écran. Comme l'énonce si joliment Derrick de Kerckhove, « *Qu'est-ce qu'un livre ? Je dirais qu'un livre est un lieu de repos pour des mots écrits. Cela peut paraître incongru mais, en fait, la page imprimée est le seul endroit où les mots ont un domicile fixe. Ailleurs, ils sont sans cesse en mouvement : quand vous parlez, quand ils apparaissent à l'écran, quand vous les voyez sur le Net²¹* ». Ce constat, aux accents poétiques, n'a rien d'anodin.

Avec les livres électroniques et des logiciels tels qu'Adobe eBook Reader ou Microsoft Reader, on peut considérer que c'est bien l'image d'un livre imprimé qui apparaît à l'écran, certains dispositifs matériels ou logiciels allant jusqu'à reproduire la mise en page traditionnelle de l'imprimé, la pagination, le feuilletage, l'affichage sur deux pages simulant un ouvrage traditionnel, etc. Mais on est ici dans un univers de substitution : de même qu'avec les cassettes vidéo, selon le « bon » mot de Jean-Luc Godard, on « *regarde une reproduction de film* » et l'on perd de ce fait l'espace de la salle de cinéma, la présence et la taille de l'écran sur lequel est projeté le film, le faisceau lumineux qui va du projecteur à l'écran, etc., de même avec le livre électronique,

18. Payeur, Jean. 2002. Les bibliothèques publiques et l'enjeu de la diffusion des contenus numérique. In *Publications et lectures numériques : problématiques et enjeux*, colloque organisé par l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Université de Montréal), mardi 14 mai 2002, 70^e Congrès de l'ACFAS à l'Université Laval. URL : <www.ebsi.umontreal.ca/rech/acfas2002/acfas.html>.

19. Pour davantage d'informations sur le projet Contrats de lecture de l'Institut des sciences du document numériques (ISDN) soutenu par le ministère de l'Industrie, consulter le site : <www.enssib.fr/article.php?id=35> et autres pages associées.

20. Bouléreau, Viviane, Jean-Paul Ducasse et Marie-Pierre Gilliéron-Graber. 2001. Cyberthèses en Europe. *Bulletin des Bibliothèques de France* 46 (6) : 122-125. <<http://bbf.enssib.fr>>.

21. de Kerckhove, Derrick. 2000. *L'intelligence des réseaux*. Editions Odile Jacob, p. 155.

on voit et on lit une reproduction de livre imprimé et l'on perd le rapport physique à l'imprimé, à l'action de feuilleter pour lui substituer un écran à l'affichage de textes devenus volatils.

Suzanne Bertrand-Gastaldy²² propose un inventaire des typologies déjà établies à propos des différentes lectures sur support papier et sur support électronique, et elle revient sur les objectifs de lecture, caractérise les propriétés des objets offerts à la lecture avant d'analyser les mutations qui affectent le rôle du lecteur. Nul doute que ce recul théorique est nécessaire pour appréhender la diversité des situations et des pratiques de lecture dans le contexte numérique.

Dans quelle mesure le support de lecture a-t-il une influence, et laquelle, sur l'appropriation du contenu, la mémorisation, la rapidité de lecture? Les recherches sur la lecture²³ et les approches théoriques fort différentes qui existent montrent la complexité de cette question. La lecture est une activité cognitive liée au sujet et au contexte de lecture et isoler chacun des paramètres qui interviennent dans le processus de lecture n'est pas chose aisée.

L'écran fait-il écran? L'ergonomie du dispositif électronique et sa logique de cadres ne facilite pas la prise en main rapide par un utilisateur novice: le cadre de l'appareil de lecture (micro-ordinateur, assistant personnel, livrel), le cadre de l'écran, le cadre du système d'exploitation (plus ou moins visible selon les cas), le cadre correspondant à la bibliothèque (un ensemble de titres) et le cadre du document lu, sans compter toutes les fenêtres qui peuvent apparaître pour afficher une zone d'annotations, une définition issue d'un dictionnaire relié au document, un clavier pour saisir l'annotation dans le cas du livrel, etc.

L'autre point important, c'est que le lecteur identifie et caractérise les documents imprimés (journaux, magazines, revues académiques, livres de poche, ouvrages de référence, etc.). La forme physique du livre imprimé favorise la perception de l'œuvre au sens où elle fait d'emblée appartenir celle-ci à tel ou tel univers éditorial, à telle sphère d'autorité intellectuelle. Nul ne confondra un volume de la « Bibliothèque des histoires » de Gallimard avec un roman de gare. Cette distinction n'opère plus de manière si nette avec l'écran même si les éditeurs de livres

numériques tentent de restituer, essentiellement en affichant la couverture, un peu de l'identité du livre. Comment le livre numérique de demain signera-t-il son appartenance?

Plusieurs enquêtes ont été menées ou sont en cours en matière d'utilisation des livrels. Il y a quelque temps déjà, une enquête américaine sur un nombre assez réduit de lecteurs (et c'est l'une des limites importantes de ce type d'enquête) indiquait que 35 % des lecteurs déclaraient préférer le livrel, appréciaient particulièrement les possibilités de changement de taille de police, le rétroéclairage et le fait de pouvoir disposer de plusieurs livres dans un appareil de lecture (le changement de paradigme, en quelque sorte, qui va « d'une bibliothèque dans un livre » vers « des livres dans une bibliothèque »).

Une enquête récente, réalisée de manière électronique, sur les caractéristiques des livres électroniques et leur perception par les lecteurs, publiée le 20 mars 2002, réalisée par Harold Henke²⁴ et soutenue par l'Open eBook Forum, porte sur 163 personnes qui toutes utilisaient des livrels et connaissaient l'univers du numérique.

Les principaux résultats de cette enquête indiquent que les lecteurs souhaitent personnaliser leur mode de lecture (choix de la taille de police de caractères, des marges, des images affichées), ajouter leur propre contenu aux livres qu'ils acquièrent (pas simplement annoter, mais, par exemple ajouter un article critique d'une revue littéraire sur l'ouvrage en train d'être lu), avoir le droit de prêter ou de donner leur livre numérique à un ami ou même pouvoir le revendre (comme c'est le cas avec le livre imprimé), avoir le droit de lire le même livre numérique acheté sur plus d'un dispositif de lecture (c'est-à-dire pouvoir passer leur livre numérique du micro-ordinateur portable à l'assistant personnel comme ils peuvent le faire avec leur agenda électronique et leur carnet d'adresses).

Cette idée de la « mobilité » du contenu numérique nous paraît très importante en ce qui concerne l'usage, étant entendu qu'il paraît acceptable que, pour des raisons de protection et de viabilité économique de l'édition, un titre donné (un exemplaire, en quelque sorte) pourrait n'être lisible que sur un support à la fois. L'enquête précise quelles sont les caractéristiques considérées comme prioritaires

par les enquêtés et celles de moindre importance. En conclusion, l'auteur fait judicieusement remarquer, en reprenant la remarque d'une personne soumise à un sondage, qu'il conviendrait de distinguer les types de livres (au moins ceux de fiction et les documentaires), car les fonctionnalités souhaitées peuvent être fort différentes selon les types de livres et les types de lecture. À méditer...

Les résultats de l'expérimentation en cours en région Rhône-Alpes sont particulièrement attendus, d'autant qu'elle concerne des personnes qui n'utilisent pas forcément des ordinateurs. Il semblerait, pour les échos que nous avons pu recevoir, que le livrel ne soit pas du tout perçu comme un ordinateur.

De l'écriture et de l'auteur

Qui dit support numérique dit transformation des écrits et potentialités de formes nouvelles de création numérique. Un débat important se développe depuis plusieurs années sur « l'hypertextualité » sa richesse, etc. Cette question de l'hypertextualité peut être abordée du point de vue de l'auteur comme du lecteur. Écriture séquentielle ou éclatée, lecture séquentielle ou éclatée? L'une et l'autre ont leur place selon le type de discours qui se développe, la nature des parcours souhaitables et qui seront différents dans un roman, un manuel universitaire, une encyclopédie ou un dictionnaire. Les modèles théoriques restent à expérimenter, voire à développer²⁵, et certaines réalisations (*Encyclopédie Universalis*, cédéroms culturels) indiquent à la fois que des avancées existent et qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à des contenus

22. Bertrand-Gastaldy, Suzanne. 2002. Des lectures sur papier aux lectures numériques : quelles mutations? In *Publications et lectures numériques : problématiques et enjeux*, colloque organisé par l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Université de Montréal), mardi 14 mai 2002, 70^e Congrès de l'ACFAS à l'Université Laval. Laval. URL : <www.ebsi.umontreal.ca/rech/acf2002/acf2002.html>.

23. Fijalkow, Jacques. 2000. *Sur la lecture : perspectives socio-cognitives dans le champ de la lecture*. ESF éditeur.

24. Henke, Harold. *Survey on Electronic Book Features*. [14 p.] Open eBook Forum, 2002. URL : <www.opene-book.org>.

25. Jeanneret, Yves et Emmanuel Souchier. 1999. Pour une poétique de « l'écrit d'écran ». *Multimédias en recherche*. Ed. Jean-Michel Place. *Xoana* n° 6-7 : 97-107.

hypertextuels faciles à utiliser et productifs de sens.

De manière un peu provocatrice, nous nous posons la question des motifs de ce désir affirmé de disparition de la linéarité d'un récit ou d'un discours. Le fait pour un document d'avoir un début et une fin présente bien souvent une série d'avantages. Même l'écriture romanesque peut vite perdre de son intérêt à devenir infinie dans un roman à parcours multiples. L'exercice de style est intéressant, mais dans bien des cas, qu'apporte-t-il sinon la dissolution ou la disparition du sujet (aussi bien écrivant que lisant)? Les possibilités offertes par la navigation hypertextuelle²⁶ sont énormes, mais leur usage devrait être davantage réfléchi. Savoir poser les limites et différencier les discours (et d'où ils viennent) reste essentiel; un usage indifférencié de l'hypertexte provoque surtout une perte de repères et une juxtaposition indifférenciée des énoncés qui nuit à la production de sens.

Du point de vue de l'auteur, le numérique est une occasion formidable de nouvelles conditions de diffusion, de possibilités de dialogue avec les lecteurs, mais les usages sociaux prennent le pas sur la technique et réunir les conditions ne suffit pas à développer des usages.

Enfin, le numérique pose pour les auteurs la question de leur rémunération (lorsqu'ils sont rémunérés, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des articles publiés dans les revues académiques). Aucun modèle n'a fait ses preuves, si ce n'est celui de l'imprimé. Et les propositions novatrices d'approches nouvelles²⁷ en matière de propriété intellectuelle se heurtent à des réponses²⁸ parfois virulentes.

Du savoir et de son appropriation

Cela a été maintes fois écrit : avec le Web (ou plus simplement avec Internet), vous avez accès à tout le savoir du monde. Cette formule est gênante et pointée à la fois les ambiguïtés du Web et des notions utilisées. *Le Petit Robert* (édition 2001) définit le savoir comme un « ensemble de connaissances plus ou moins systématiquement acquises par une activité mentale suivie » et, à titre d'exemple, indique plus bas dans la notice du mot savoir : « *Encyclopédie : ensemble de toutes les connaissances* ». La première définition implique

un sujet pensant – activité mentale suivie – qui va s'approprier les connaissances et la seconde semble objectiver les connaissances indépendamment d'un sujet. Derrière ces définitions, c'est la conception du monde et de l'homme qui perce. Et l'accès au savoir par les ressources du Web, réseaux et ordinateurs, aboutit à des femmes et des hommes dotés d'un cerveau, etc. On le comprend, accès au savoir ne signifie pas appropriation intellectuelle du savoir. Il ne suffit pas d'avoir accès à un livre pour en comprendre le contenu. Quelle est la place du sujet surfant, cliquant, lisant, dans tout cela? Cette question ramène à la suivante : qu'est-ce qu'apprendre?

Les ambiguïtés de la Toile ou du Web? Donnons la parole à un chercheur utilisateur :

Très vite, on risque d'être noyé sur le Net, parce que là où en bibliothèque on aura 5 ou 10 fiches, on va en avoir 7000 ou 25 000! Le risque, c'est aussi de croire, dans un premier temps que, du moment que l'on a vu un certain nombre de choses, on sait tout, et que ça économise une véritable recherche ailleurs sur le Net, et sur d'autres types de sources. Or, bien entendu, ce n'est pas le nombre énorme de références qui arrivent qui assurent une recherche exhaustive. Et puis, dans une bibliothèque, si l'on consulte un livre, le nom de l'auteur, mais aussi de l'éditeur, cela permet de déjà cibler, de savoir s'il s'agit d'un éditeur de propagande, ou d'un éditeur universitaire; si c'est un ouvrage collectif, on va avoir une idée à partir de la personne qui l'a dirigé. Alors que là, tout se présente au même niveau, et c'est à nous de faire le tri d'avoir acquis la pratique qui autorise à repérer les sites dignes de foi²⁹.

Comment être plus clair?

On retrouve amplifié avec le Web le phénomène du bruit documentaire et l'absence fréquente de qualification des énoncés. De ce point de vue, les moteurs de recherche sont souvent trompeurs, l'indice de pertinence étant lié à des algorithmes de comptage plus ou moins sophistiqué dans les pages Web (ou une partie de celles-ci) des termes de recherche présents dans la question de l'utilisateur. L'approche d'un outil comme Google tenant compte du taux de citation des pages par d'autres sites réduit ce

défaut sans le supprimer. Et la multitude de réponses, mises de facto sur le même plan, même s'il s'agit, côte à côte, de contenus publicitaires, académiques ou autres, indique que l'accès à tout le savoir est pour le moins biaisé et fort peu structuré. François Daoust³⁰ donne un éclairage nouveau sur cette question.

De l'accès à la Toile

Parallèlement aux limites et aux potentialités offertes par le réseau, des voix s'élèvent pour mettre en garde les politiques quant à l'inégalité d'accès au réseau. Inégalité qui se traduit par des différences importantes en matière d'infrastructures de télécommunications, d'équipement en micro-ordinateurs des universités, des entreprises et des particuliers. En supposant cette question d'équipement résolue, reste à réduire « l'illettrisme informatique » (ou développer « l'alphabétisation numérique ») et à donner accès aux contenus, et surtout à des contenus validés, qualifiés (« l'autorité » des textes face à la compétence, réelle ou supposée, des lecteurs), et souvent coûteux. Le prochain Sommet mondial de 2003 sur la société de l'information³¹ permettra de mesurer les enjeux pour la société civile mondiale. La crainte d'une marchandisation de tout le secteur de l'éducation et de la culture inquiète et la question de l'accès à l'information pour tous se pose avec acuité.

26. Sur cette question, nous renvoyons à : Vandendorpe, Christian. 1999. *Du papyrus à l'hypertexte : essai sur les mutations du texte et de la lecture*. La Découverte.

27. Vandendorpe, Christian. 2001. Pour une bibliothèque universelle ; contre les nouveaux féodalismes. *Le Débat* n° 117 (novembre-décembre) : 31-42; 53-58.

28. Gautier, Pierre-Yves. 2001. La liberté qui opprime et la loi qui affranchit. Pierrat, Emmanuel. 2001. Une utopie en forme de négation du droit d'auteur. *Le Débat* n° 117 (novembre-décembre) : 43-48; 49-52.

29. *Le Net*, un outil de recherche comme les autres? Le point de vue d'un chercheur. 1999. Interview de Jean-François Legrain, chercheur au CNRS – Maison de l'Orient à Lyon par Solange Poulet. Multimédias en recherche. Ed. Jean-Michel Place. *Xoana* 6-7 : 75-79.

30. Daoust, François. 2002. L'analyse de texte assistée par ordinateur : lunettes de lecture des textes électroniques. In *Publications et lectures numériques : problématiques et enjeux*, colloque organisé par l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (Université de Montréal), mardi 14 mai 2002, 70^e Congrès de l'ACFAS à l'Université Laval. URL : <www.ebsi.umontreal.ca/rech/acfas2002/acfas.html>.

31. Quéau, Philippe. Le Sommet mondial de 2003 sur la société de l'information : un enjeu pour la société civile mondiale. *Bulletin de l'UNISIST* 28 (2) : 3-4.

Importance de la fonction éditoriale

Au terme de ce parcours, il convient de noter notre dépendance grandissante vis-à-vis des dispositifs techniques, le danger que représente la privatisation des dispositifs de lecture si l'accès à la culture passe systématiquement par la médiation technique. Les bibliothèques ont ici un rôle important à jouer pour favoriser la formation des personnes et mettre en place les conditions d'accès à ces dispositifs et ressources numériques. Enfin, avec ces accès numérisés et contrôlés, la question de la protection de la vie privée se pose avec une acuité grandissante et exigerait à elle seule un exposé important.

Nous proposerons, en terminant, un message et deux directions de travail.

Le message d'abord : il nous paraît nécessaire aujourd'hui de mettre en valeur la fonction éditoriale et sa nécessité. Ceci ne signifie évidemment pas que d'autres formes d'édition ne doivent pas être inventées, mais que la qualité des contenus, la validation de ceux-ci et le travail sur la forme ne peuvent être ignorés. Ils restent d'autant plus nécessaires que le numérique se développe.

Les deux recommandations ensuite : d'abord, mener des expérimentations en matière d'édition numérique et en faire le bilan (ce processus est déjà entamé dans certaines bibliothèques) et ensuite mettre en commun les compétences et les ressources francophones, et le faire savoir !

Pour illustrer ces dernières remarques, nous terminerons notre propos par cette citation livrée à notre réflexion :

«La vraie question est celle de l'autorité. Le livre est de plus en plus destiné à prendre sur lui le fardeau de la crédibilité perdue dans la fluidité des données électroniques.» (Derrick de Kerckhove. 2000. L'intelligence des réseaux. Page 159.)